

2026, la politique climatique planétaire dans le chaos ?

Jean-Louis Bal,
président d'Agir pour le climat
et membre d'Observ'ER



Crédits de couverture:
Arthur Perset -
Enercoop Midi Pyrénées
journal-enr.org

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),
au Journal des Energies Renouvelables (en € TTC):**
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €.

Administration: Nathalie Bouhours
(Tél. : 01 44 18 00 80).

Publicité : Yves Bitan (+ 33 1 43 57 93 89), FFE

Directrice de la publication :
Diane Lescot.

Rédacteur en chef :
Vincent Boulanger.

Responsable des produits éditoriaux :
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs : Claire Baudiffrer, Elena Blum, Géraldine Houot, Christel Leca, Anne-Sophie Perraudin, Alix-Anne Sauret, Kathia Terzi, Frédéric Tuillé, Arnaud Wyart.

Secrétaire de rédaction : Christel Matteï.

Maquette – réalisation : Guillaume Bonduelle.

Ont participé au comité de rédaction :

Jean-Louis Bal, Denis Bonnelle, Romain David, Gaëtan Fovez, Diane Lescot, Daniel Mugnier, Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

Périodicité : parution trimestrielle

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026.

ISSN : 2491-8687.

Commission paritaire : n° 1128 G 84361.

Éditeur :

Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président: Vincent Jacques le Seigneur
20 rue Massue – 94300 Vincennes
Tél.: +33 (0)1 44 18 00 80.
www.energies-renouvelables.org



IMPRIM'VERT®

Imprimé sur les presses de Ziur Navarra
a Mutilla Baja, 31192 Espagne.

Ce numéro est imprimé sur du papier
100 % PEFC (issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés
sous film plastique 100 % recyclable.



Le bilan déprimant de la COP 30 – pas de feuille de route de sortie des énergies fossiles, pas de progrès sur le financement de l'adaptation des pays en développement – vient d'être confirmé dans les actes par Trump qui n'a pas hésité à faire main basse par la force sur le pétrole vénézuélien.



Le cynisme impérialiste américain est en train de concrétiser une gigantesque coalition des pays exploitant les énergies fossiles. La Chine, de son côté, a compris tout l'intérêt environnemental, mais surtout industriel et commercial, de prendre le leadership sur la transition énergétique. Dans cette géopolitique climatique, l'Union européenne, divisée, reste sur une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une timidité affligeante.

Face à ce constat, l'UE et la France doivent se ressaisir et affirmer fermement leur engagement dans la lutte pour le climat. La France vient enfin de mettre en consultation sa Stratégie nationale bas carbone (SNBC) (lire p. 6). Elle est très imparfaite, notamment avec une approche minimaliste de la rénovation performante des bâtiments et un manque de volontarisme sur l'électrification des usages de l'énergie. Elle doit être drastiquement améliorée par cette consultation. Il est temps de décliner à partir de la SNBC, la Programmation pluriannuelle de l'énergie et de passer à l'acte. Sans elle, les acteurs de la transition énergétique, collectivités, entreprises ou citoyens naviguent à vue sans aucune boussole à même d'orienter leur décision d'investissement. Le récent bilan prévisionnel de RTE est pourtant clair : la France dispose d'une production d'électricité décarbonée à plus de 95 %, ultra compétitive et abondante. Sur le marché de gros, notre électricité est à un prix inférieur à 50 €/MWh contre plus de 80 €/MWh en Allemagne et dans les autres pays de l'UE. La France a besoin d'un grand programme d'électrification des usages basé sur trois axes : sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Il faut généraliser les pompes à chaleur en substitution du gaz et du fioul, mais pas sans rénover les passoires thermiques. Il faut également massifier l'achat de véhicules électriques, mais en privilégiant des modèles sobres en matériaux et abordables pour les populations aux moindres revenus.

Arrêtons la procrastination. Toutes les enquêtes d'opinion montrent que les citoyens européens sont en attente de la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité. Ce sont les initiatives locales, issues des collectivités et/ou des citoyens, qui nous montrent la dynamique et le chemin à suivre. Les collectivités locales, principalement communes et communautés de communes, sont en première ligne pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique. Elles ont globalement une situation financière assez saine, malgré la baisse des dotations de l'État et la disparition de la taxe d'habitation. Les programmes de transition énergétique menés dans nombre de collectivités ont montré que ces opérations sont génératrices de revenus économiques qui permettent ensuite de financer des investissements d'intérêt général, comme la rénovation d'écoles ou de bâtiments administratifs, permettant de faire face aux canicules de plus en plus précoces. Les prochaines élections municipales seront une étape cruciale pour la transition écologique qui agit en faveur de la souveraineté énergétique des territoires et, outre les bénéfices climatiques, valorise les ressources locales et engendre des retombées économiques et sociales, qui font plus que combler la baisse des dotations de l'État pour les communes.